

Jeudi 23 novembre 2017

NOUVELLE PROCEDURE D'ADMISSION DANS LE SUPERIEUR : LE PLAN ETUDIANT

Depuis début novembre, une nouvelle procédure d'admission dans le supérieur s'est mise en place : le Plan étudiants. Ce plan entend apporter une aide accrue aux lycéens pour leur orientation dans l'enseignement supérieur, améliorer la transition entre le lycée et les formations de l'enseignement supérieur et préparer une réforme du premier cycle universitaire indispensable pour donner toutes les chances de réussite aux étudiants.

Après une large concertation de 3 mois, il a été présenté le 30 octobre 2017 par Edouard Philippe, Premier ministre, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale.

Le Plan étudiants entre en application dès cette année scolaire avec un calendrier pour les lycéens de terminale 2017-2018 en quatre étapes :

- une phase d'information et d'orientation qui commence dans les lycées dès novembre 2017,
- la période de vœux de janvier à mars 2018,
- l'acceptation, entre mai et septembre 2018, par les futurs étudiants des propositions que leur font les établissements d'enseignement supérieur,
- une procédure complémentaire de juin à septembre 2018.

>Merci de bien vouloir informer vos lecteurs/auditeurs/télespectateurs que le fascicule destiné aux familles « Plan étudiants : tout ce qu'il faut savoir pour envisager l'avenir avec confiance » expliquant concrètement et simplement ce qui change dès l'année 2017-2018 pour les élèves de terminale dans l'accès au 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur, est accessible et téléchargeable sur :

www.education.gouv.fr/PlanEtudiantsInformationFamilles/

Le nom de la nouvelle plateforme, destinée à remplacer dès janvier 2018 Admission Post Bac (APB), a été choisi de manière participative lors d'une consultation en ligne qui s'est déroulée du vendredi 17 au dimanche 19 novembre 2017. A l'issue de la consultation qui a rassemblé près de 20 000 votants (lycéens, étudiants, parents), c'est "PARCOURSUP" qui a été choisi avec 42,8 % des voix, devant "MES ÉTUDES POST-BAC" qui recueille 23 % des suffrages.

Enfin pour s'informer sur son orientation et préparer son parcours dans l'enseignement supérieur, rendez-vous sur le site www.terminales2017-2018.fr

>Plus d'informations sur education.gouv.fr

CONTACT

communication@ac-caen.fr

Laure Cours-Mach, Responsable

02 31 30 16 35 / 06 79 31 21 09

Fanny Gallien, Assistante

02 31 30 15 03